

Département de la Loire
Canton de Charlieu
Commune de PRADINES

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice : 15

Présents : 11

Votants : 13

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-sept septembre les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués par Monsieur le Maire se sont réunis sous la présidence de Monsieur Charles BRUN, Maire.

Etaient présents : AUPERT Mickaël, , GOUJON Mickaël, MONDIERE Hubert, PIVOT Laurent, SCHIMITZ Jean-Marc, RIVIERE Mickaël, Patrick LARRAY, DENIS Sylvie, FESSY Véronique, , Magali BOULLIER.

Absents : SEIGNERET Ludivine, GASDON Maxime.

Absents ayant donné bon pour pouvoir : HETSCH Jean-Marc (à Hubert MONDIERE), LACOUR Danielle (à Charles BRUN).

Secrétaire de séance : Hubert MONDIERE

Date d'envoi de la convocation : 22 septembre 2022.

SUBVENTION ECOLE PRIMAIRE POUR LE VOYAGE SCOLAIRE A RETOURNAC

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal du courrier de la directrice de l'école publique relatif à une demande de subvention pour la sortie scolaire organisée à Retournac **du mercredi 12 octobre au vendredi 14 octobre 2022.**

Ce projet s'intègre dans le cadre des savoirs disciplinaires notamment dans le domaine artistique (arts du cirque, pratiques théâtrales) ainsi que le cadre des compétences transversales (développement de l'autonomie, cohésion du groupe, entraide entre pairs, règles de base du bien vivre ensemble).

Afin de réduire le coût de cette sortie et de permettre ainsi à toutes les familles de participer, l'équipe enseignante sollicite une subvention communale.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, **accepte de verser une subvention de 30 €/ enfant à l'OCCE**, sachant que 102 enfants sont scolarisés à la rentrée scolaire 2022-2023 et que **89 élèves sont inscrits à ce voyage scolaire**, et dit que cette subvention sera imputée sur le compte 6574 du Budget Primitif 2022.

Fait à PRADINES,
Le 27 septembre 2022.

Le secrétaire de séance,
Hubert MONDIERE

Le Maire,
Charles BRUN